À tous les membres du SEDR-CSQ

Invitation à une réunion de formation à propos des changements contenus dans l'Entente nationale 2020-2023

Le lundi 4 avril 2022 en visioconférence

(ouverture de la salle ZOOM à 18 h, début à 18 h 15)

Préinscription obligatoire avant le 1er avril 2022, 16 h 30 avec votre adresse de courriel personnelle

La convention collective 2020-2023 qui a été signée le 17 novembre dernier contient de très nombreux changements. L'équipe du SEDR-CSQ, en collaboration avec la FSE, a élaboré des fiches explicatives permettant de mieux s'approprier les modifications au regard des éléments suivants :

- ☑ Reconnaissance de l'expérience lors d'une invalidité;
- ☑ Congés spéciaux à l'occasion d'un décès;
- ☑ Congé pour obligations familiales;
- ☑ Traitement et échelle de traitement;
- ☑ Supplément annuel pour le responsable d'immeuble et l'enseignant mentor;
- ☑ Détermination du contenu d'au moins 10 % des journées pédagogiques;
- ☑ Réduction des activités de formation et d'éveil;
- ☑ Soutien à la correction d'épreuves obligatoires;
- ☑ Mesures particulières concernant les groupes à plus d'une année d'études;
- ☑ Compensation pour dépassement des maxima d'élèves par groupe;
- ☑ Ajout de groupes ordinaires au primaire;
- ☑ Surveillances confiées à d'autres personnes (préscolaire et primaire);
- ☑ Ajout de classes spéciales;
- ☑ Listes de rappel converties en matières locales;
- ☑ Déclencheur de contrat à temps partiel à l'EDA et à la FP;
- ☑ Suivi pédagogique à l'EDA;
- ☑ Nombre d'heures consacrées à des journées pédagogiques à l'EDA;
- ☑ Mesure de soutien à certaines enseignantes ou certains enseignants en FP.

Les changements prévus à la tâche qui entreront en vigueur à l'occasion de l'année scolaire 2022-2023 feront l'objet d'une présentation à l'occasion d'un conseil des déléguées et délégués.

Préinscription obligatoire avant le 1er avril 2022, 16 h 30

Enseignantes et enseignants des Découvreurs et des Navigateurs

Cliquer sur le lien ci-dessous dès maintenant pour vous inscrire

Une adresse de courriel personnelle (Gmail, Hotmail, Telus, Videotron, Yahoo, ou toutes autres similaires) est obligatoire

https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZwpceytrDkrHtZQirbgaqXVGXITgvbquSx-

Dès que votre inscription sera complétée, vous recevrez un lien unique vous permettant d'assister à la rencontre.

Tirage de prix de présence

MARTIN HOGUE
Président

(22 mars 2022)

NB **Notez que cette réunion d'information est ouverte à tous les membres et ne donne pas droit à une compensation en conformité avec les compléments aux prévisions budgétaires votés par les déléguées et délégués.**

8381, avenue Sous-le-Vent Lévis (Québec) G6X 1K7 Téléphone: 418 832-1449 Télécopieur: 418 832-0229
www.sedrcsq.org